

68 LAURÉATS !

LA SOIRÉE DES TALENTS

La Soirée des talents organisée par la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aisne le 26 novembre dernier à l'Hôtel de Ville de Laon, a mis à l'honneur 68 lauréats et récipiendaires.



Les lauréats EPV.



Artisans, conjoints collaborateurs, jeunes, ... qu'ils aient suivi une formation et obtenu un titre, ou que leur implication ait contribué à la notoriété et au développement de l'artisanat, tous ont été reconnus dans leur métier/formation et félicités !

- Les uns pour les efforts accomplis et leur assiduité pendant la formation
- Les autres pour leur dévouement et leur attachement à défendre les intérêts des artisans et de l'artisanat.

Le président de la CMA02, Charles Colvez, a rappelé *la diversité des métiers qui font appel à la capacité d'initiative et à la créativité*. Les personnalités présentes (Pierre Bayle, Préfet de l'Aisne, Antoine Lefevre, Sénateur Maire de la ville de Laon, Yves Daudigny, Sénateur Président du Conseil Général de l'Aisne, Sylvie Hubert, vice-présidente du Conseil régional de Picardie, Alain Griset, président de l'APCMA) ont toutes rappelé l'importance des 7 000 entreprises artisanales, du rôle clé de l'artisanat dans l'économie locale et dans la formation de nos jeunes. Une belle manifestation, un grand moment de fierté et d'émotion !

BRAVO À TOUTES ET TOUS !

Le Palmarès de la Soirée des talents

EPV : Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mis en place

pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Adaptabilité, réactivité, innovation, passion du métier : les Entreprises du Patrimoine Vivant sont animées par des valeurs communes. Quelles que soient leur taille, leur notoriété et leurs spécialités, elles veillent ensemble sur un trésor, celui du patrimoine manufacturier français.

- Planson Ginette, Entreprise PGM Couesnon à Étampes sur Marne, fabricant de percussions.
- Watier Jérôme, à Seringes et Nesle, sculpteur ornementaliste sur bois.

Le titre de maître artisan

Le titre de maître artisan reconnaît la haute qualification du chef d'entreprise. Il est attribué, soit par le Président de la chambre de métiers, aux titulaires du Brevet de Maîtrise ayant 2 ans de pratique professionnelle, soit par la Commission Régionale des qualifications aux Artisans qui ont 10 ans d'immatriculation et justifiant d'un savoir-faire reconnu.

- Belot Serge, Serain, menuisier.
- Champagne Fabrice, Château Thierry, armurier.
- Duval Patrick, Charly sur Marne, couvreur.
- Lalonde Jean Marie, Viry Noureuil, métallier-serrurier.
- Petre Jérôme, Bazoches sur Vesle, couvreur.

Les artisans retraités

Mise à l'honneur des artisans retraités ayant eu une longue carrière artisanale (plus de 15 ans d'inscription au Répertoire

des métiers). Bravo à vous, chefs d'entreprise, qui avez assumé cette fonction passionnante en étant acteur de la vie économique départementale. Une belle représentation et valorisation de l'artisanat Axonais !

- Boscarior Alain, Tergnier, mécanicien réglleur.
- Bourdin Christiane, Monthenault, esthéticienne.
- Campergue Jean Paul, Soissons, graveur sur pierre.
- Castro Manuel, Villemontoire, maçon.
- De Sousa Leonel, Chambry, plombier chauffagiste.
- Ferreira De Oliveira Francis, maissemy, maçon.
- Floquet Michel, Hirson, électro ménagiste.
- Gomes Goncalvez Manuel, St Quentin, taxi.
- Guerdoux Alain, Buire, mécanicien carrossier.
- Hutin Francis, Ressons le Long, menuisier.
- Jacquet Joëlle, Rocquigny, coiffeuse.
- Lefevre Jean Pierre, Origny en Thierache, boulanger-pâtissier.
- Lefevre Serge, Leuilly Sous Coucy, mécanicien automobile.
- Magniant Bernard, Moy de l'Aisne, coiffeur.
- Noblecourt Jean, Vendhuile, brodeur.



Les artisans retraités.